• (1730)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si c'est le cas, je n'ai jamais vu autant de mauvaise volonté sur des questions qui font l'objet d'un accord.

Une voix: Vous avez peur d'écouter.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Le premier ministre (M. Trudeau) a parlé une heure et demie durant et à part le baratin au sujet de l'inflation qu'il a servi à ses partisans qui l'écoutaient bouche bée, son discours ne contenait que des inexactitudes flagrantes et des arguments fallacieux.

Des voix: Oh, oh!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le discours n'était même pas de lui.

Des voix: Asseyez-vous!

M. Andre: C'est le comble de l'arrogance!

M. l'Orateur: A l'ordre! Je croyais que le député qui vient de se lever serait le prochain orateur au cours du débat, ce qui lui aurait fourni l'occasion de faire les remarques qu'il vient justement de faire.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, en vertu du même rappel au Règlement, j'aimerais savoir comment on peut, en douze minutes, répondre à un tel amas d'inexactitudes et de déclarations fallacieuses.

Des voix: Oh. oh!

M. Baldwin: C'est absolument impossible, selon moi, et j'aimerais savoir...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés savent sans doute que le message n'interrompra pas nos délibérations ici avant 5 h 45. Si le député de Peace River (M. Baldwin) prend la parole maintenant, il pourra peut-être bénéficier de ses 20 minutes. Je suppose que d'autres députés voudront exposer le même grief, par exemple le représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, par ce rappel au Règlement, j'affirme à la Chambre que nous voulons protéger la justice. Au cours de la journée, on s'était entendu pour que le débat ne se termine pas à 5 h 45, mais à 6 heures. Nous pensions alors qu'il resterait assez de temps pour au moins deux interventions de 20

Le budget-M. Baldwin

minutes après le discours du premier ministre (M. Trudeau). Je ne critique pas le fait que le premier ministre ait parlé une heure et demie; nous devons toutefois tenir compte des dispositions prises pour aujourd'hui et bien préciser que le représentant de Peace River (M. Baldwin) et le député de Oshawa-Whitby (M. Broadbent) disposeront chacun de 20 minutes.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pour faciliter les choses, je propose que l'on demande au huissier de la verge noire de ne pas frapper à la porte avant que les deux députés aient parlé chacun 20 minutes.

M. l'Orateur: En raison du défi lancé par deux députés à propos du discours du premier ministre, il semble que la Chambre soit d'accord pour qu'ils disposent chacun d'un temps de parole de 20 minutes. Je ne puis donner d'ordres à l'huissier de la verge noire, mais il semble en tout cas que l'on soit d'accord pour que la Chambre décrète que les deux députés disposeront chacun de 20 minutes, vu que ces délibérations prennent fin aujourd'hui, avant la clôture du débat.

Des voix: Bravo!

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, vingt minutes ne me suffiront pas pour traiter de . . .

Une voix: Restez donc!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Tous les députés ont pu se rendre compte qu'en dépit de certains propos animés, le discours du premier ministre qui a duré une heure et demie a été suivi très attentivement et je crois que le député devrait recevoir la même attention.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Le temps ne me permettra pas de parler de toutes les inexactitudes. Je ne pourrai certes pas toutes les relever en vingt minutes. Jamais avons-nous entendu en une heure et demie tant d'inexactitudes et d'entorses à la vérité que dans le discours du premier ministre. Pendant le temps qui m'est aloué, je signalerai les inexactitudes les plus flagrantes et les questions au sujet desquelles il a dénaturé complètement les faits.

Le premier point sur lequel je veux confondre le très honorable représentant est sa déclaration sur les entretiens qui ont eu lieu entre les premiers ministres le 27 mars de cette année et qui, a-t-il dit, s'étaient limités à la question de l'établissement des prix et n'avaient porté sur aucun autre sujet. J'ai en main le hansard du 28 mars où sont consignés les propos du très honorable représentant qui a dit en termes très onctueux: Nous avons été de grands hommes d'État, moi et les 10 autres premiers ministres, et nous en sommes venus à un accord sur les produits pétroliers qui nous concernent. Il a dit que les premiers ministres provinciaux avaient fait preuve d'une patience et d'une collaboration extraordinaires, et il a fait état de l'esprit de générosité des 10 premiers ministres provinciaux. Parmi les questions que le premier ministre avait alors signalées et qui intéressaient la Chambre figurent les suivantes, comme en fait foi la page 933 du hansard: